

2010/022
DECRET N° 2010/022 DU 27 JAN 2010

portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Autorité Aéronautique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 98/023 du 24 septembre 1998 portant régime de l'aviation civile ;
Vu la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
Vu le décret n° 99/198 du 16 septembre 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique ;
Vu le décret n° 2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2007/268 du 07 septembre 2007,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après à l'Autorité Aéronautique :

- Directeur Général : **Monsieur TANKAM Pierre** ;
- Directeur Général Adjoint : **Monsieur ALLABIRA MAMADOU.**

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 27 JAN 2010

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

